

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames. . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 16 Avril 1878.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince a conféré la Croix de Commandeur de l'Ordre de St-Charles à M. le Major de Baldinger, Aide-de-Camp de S. M. le Roi de Wurtemberg.

Le Prince a reçu du Saint Père une réponse à la lettre de félicitations remise à Sa Sainteté par S. Exc. M<sup>gr</sup> Theuret, premier Aumônier de S. A. S.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. A. le Prince Henri XXII de Reuss notifie à S. A. S. l'heureuse délivrance de S. A. Madame la Princesse de Reuss, née Princesse de Schaumbourg-Lippe, son épouse, qui a donné naissance à un Prince.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. R. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, est partie hier pour se rendre auprès des Princes ses fils qui, comme on le sait, font leurs études au célèbre collège de Feldkirch en Autriche, dirigé par les RR. PP. Jésuites.

La Princesse, après avoir passé la semaine sainte et les fêtes de Pâques dans cette résidence, ira s'établir à Stuttgart.

S. A. S. le Prince Héréditaire, dans le courant de la semaine dernière, a inspecté la Caserne des Gardes qu'elle a trouvée dans un état de tenue parfaite, et elle a adressé à M. le colonel Jacquemet et à MM. les officiers des compliments mérités pour le bon esprit qui anime la compagnie et pour la direction à la fois ferme et paternelle donnée à cette troupe d'élite.

Le Prince a visité ensuite l'École des garçons et a admiré ce magnifique établissement qui, depuis son récent agrandissement, peut être cité comme un modèle pour son installation spacieuse et confortable.

Les honorables Frères de la Doctrine Chrétienne, dont le zèle est si justement apprécié de la popula-

tion, ont mérité les éloges de S. A. S. tant pour les progrès constatés chaque année chez les élèves, que pour les succès constants dont ils ne cessent de les entourer.

S. A. S. a visité également l'Hôtel-Dieu, et après avoir parcouru avec intérêt les salles des malades, heureusement peu nombreux en ce moment, a félicité M<sup>me</sup> l'Économiste de l'ordre et de la propreté qui président à la direction de cet établissement.

Jeudi dernier a eu lieu au Palais un grand dîner auquel avaient été invités, entre autres notabilités, M. le Préfet des Alpes-Maritimes, M. le Consul Général d'Italie, MM. les Consuls d'Allemagne, d'Autriche et de Suède, S. Exc. le Gouverneur Général, ainsi que plusieurs fonctionnaires et étrangers de distinction.

La Société des Sauveteurs médaillés des Alpes-Maritimes a conféré à S. A. S. le Prince Héréditaire le titre de Haut Président d'honneur.

Le Prince et la Princesse de Viano ont quitté le Palais de Monaco jeudi 14 avril pour retourner à Rome.

S. Exc. M<sup>gr</sup> Theuret, Premier Aumônier du Prince, a eu l'honneur d'être reçu le 9 de ce mois en audience de congé par S. S. le Pape Léon XIII.

Le S<sup>t</sup>-Père a accueilli le Prêlat avec une bienveillance toute particulière et l'a longuement entretenu de tout ce qui concerne les intérêts religieux de la Principauté.

M<sup>gr</sup> Theuret est de retour à Monaco depuis samedi dernier.

On écrit de Rome :

S. Exc. le Commandeur Naldini, après avoir remis à S. S. le Pape Léon XIII les nouvelles lettres de créance qui l'accréditent en qualité d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. le Prince Charles III près le S<sup>t</sup>-Siège, a donné jeudi 14 avril un grand dîner au Corps diplomatique près la Cour du Vatican.

En outre des ambassadeurs d'Autriche, d'Espagne, de France, de Portugal et des Ministres de Bavière, de Belgique, du Brésil et des Républiques de l'Amérique du Sud, avec leurs femmes, on y voyait S. Ém. le Cardinal Franchi, Secrétaire d'État de

S. S., qui occupait la place d'honneur, S. Exc. M<sup>gr</sup> Czacki, Secrétaire pour les affaires Ecclésiastiques extraordinaires, S. Exc. M<sup>gr</sup> Theuret, Premier Aumônier de S. A. S. et plusieurs Chargés d'Affaires et Secrétaires d'Ambassades.

M. le Commandeur et M<sup>me</sup> Naldini, ainsi que M<sup>me</sup> Christina Naldini leur fille, ont fait les honneurs du dîner avec autant de grâce que de distinction.

Le Palais Santa Croce, demeure de S. Exc. le Ministre de Monaco, avait été changé en un parterre de fleurs et de plantes rares depuis l'entrée jusqu'aux salons et à la salle à manger, avec ce luxe particulier d'ornementation qu'on ne trouve qu'à Rome.

Le dîner admirablement servi était digne du Souverain représenté par M. le Commandeur Naldini et des illustres convives qui y avaient été invités.

Après le repas il y a eu une réception à laquelle S. Ém. le Cardinal di Pietro, Doyen du Sacré-Colège, et Camerlingue de la S<sup>te</sup>-Église Romaine, avait bien voulu se rendre.

Le R. P. abbé Bénédictin Don Gaspard Lancia, frère de M. le duc de Brolo, Consul de Monaco à Palerme, vient d'être élevé à la dignité d'évêque *in partibus* de Philadelphia et nommé auxiliaire de l'archevêque de Palerme.

Mardi soir, à 8 heures, à l'occasion du retour de S. A. S. le Prince Héréditaire, la Société Philharmonique a exécuté, sur la place du Palais, une sérénade qui a attiré une grande foule. Après divers morceaux très-bien rendus, la Société a enlevé brillamment la *Marche Nationale* qui a été suivie des cris de : Vive le Prince Héréditaire! Vive Charles III!

La solennité des Rameaux s'est accomplie dans la Principauté au milieu du recueillement de la population tout entière. Le matin, à tous les offices, une affluence nombreuse se pressait dans la Cathédrale provisoire, à l'église des Pénitents et dans toutes les chapelles.

Le prédicateur du Carême, le T. R. P. Pasquali, peut être fier de son succès; jamais le nombre des communiantes n'avait été aussi grand. Outre ses sermons à la Cathédrale, il s'est fait entendre, la semaine dernière, dans l'église des Pénitents, où une retraite préparatoire avait lieu pour les frères de l'archiconfrérie de la Miséricorde; chaque soir la foule assistait plus nombreuse à ces instructions religieuses et se félicitait d'écouter l'éloquente parole de l'homme de Dieu.

Dimanche matin, à 7 heures et demie, une messe basse a été célébrée aux Pénitents par M<sup>re</sup> Viale; à l'issue de la messe tous les assistants se sont approchés de la Sainte Table.

A la Cathédrale provisoire, la grand'messe a été chantée par M. le Chanoine Archiprêtre Ramin, assisté de tout son clergé.

Aux vêpres, comme à la messe, l'église de la Visitation n'a pu recevoir tous ceux qui étaient venus.

Par cet empressement, la population de la Principauté a manifesté, une fois de plus, les sentiments religieux dont elle s'honore, et qui s'accordent si parfaitement avec ceux de l'Auguste Famille Princièrè.

Nous apprenons avec une vive satisfaction qu'à l'occasion de l'heureux rétablissement de S. A. S. le Prince Charles III, l'Archiconfrérie de la Miséricorde a, sous les auspices de ses deux zélés pieurs, décidé qu'un pèlerinage aurait lieu prochainement au sanctuaire de Notre-Dame de Laghet. Nous ne doutons pas que, comme au mois d'octobre 1876, tous les fidèles monégasques ne s'associent à cette pieuse et patriotique manifestation.

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE A LA CATHÉDRALE DE MONACO.

MERCREDI-SAINTE

Soir. — A 3 heures 1/2: Office des Ténèbres.

JEUDI-SAINTE

Matin. — A 10 heures: Messe Solennelle, Procession du Maître-Autel au Reposoir.

Soir. — A 3 heures 1/2: Office des Ténèbres. A l'entrée de la nuit, Procession de la Confrérie et Sermon.

VENDREDI-SAINTE

Matin. — A 6 heures 1/2: Sermon sur la Passion de N. S. J.-C.

A 9 heures 1/2: Adoration de la Croix, chant de la Passion, Messe des Présanctifiés, Procession.

Soir. — A 1 heure: les 3 heures d'agonie de N. S. J.-C., entretiens sur les sept paroles du Divin Rédempteur, avec musique vocale et instrumentale.

A 4 heures: Office des Ténèbres. A l'entrée de la nuit, procession de la Confrérie suivie du Sermon.

SAMEDI-SAINTE.

Matin. — A 8 heures 1/2: Bénédiction du feu, du Cierge Pascal et des Fonts Baptismaux, chant des Prophéties, Messe et Vêpres solennelles.

DIMANCHE 21 AVRIL. — SOLENNITÉ DE PAQUES.

Matin. — Messes basses à 6 et 7 heures. Messe Paroissiale à 8 heures 1/2. A 11 heures: Messe solennelle.

Soir. — A 3 heures: Vêpres solennelles. Sermon. Bénédiction Papale et Salut solennel.

LUNDI

Matin. — Messes basses à 6 et 7 heures. Messe Paroissiale à 8 heures 1/2. A 11 heures: Grand' Messe.

Soir. — A 3 heures: Vêpres, Sermon et Bénédiction du St-Sacrement.

LISTE

des sujets qui seront traités par le T. R. P. Pasquali

Jeudi-Saint, à 8 heures du soir. — La divine Eucharistie.

Vendredi-Saint, à 1 heure de l'après-midi. — Les trois heures d'agonie de N. S. J.-C.

Vendredi-Saint, à 8 heures du soir. — La déposition de la Croix.

Solemnité de Pâques, à 3 heures et demie. — Les gloires de la Croix. — Bénédiction papale.

Lundi 22 avril, à 3 heures et demie. — Panégyrique de sainte Dévote, patronne de la Principauté.

Dimanche 28 avril, à 3 heures et demie. — Les gloires du mois de Marie.

Nous donnons ci-après les principales dispositions de la loi réformant les tarifs des postes qui vient d'être promulguée en France:

*Lettres et Cartes postales:* La taxe des lettres affranchies est fixée à 15 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes. Non affranchies, les lettres payeront 30 centimes. La taxe des cartes est uniformément fixée à 10 centimes.

*Journaux et imprimés périodiques, politiques ou non politiques.* Taxe: 2 centimes jusqu'à 25 grammes, et au-dessus de ce poids, 1 centime par 25 grammes ou fraction de 25 grammes.

Les journaux circulent dans l'intérieur du département dans lequel ils sont édités, en payant la moitié de la taxe, soit: 1 centime; et pour tous les départements, exceptés la Seine et Seine-et-Oise, leur poids peut s'élever à 50 grammes. Au-dessus de 50 grammes, la taxe supplémentaire est de 1/2 centime par 25 grammes ou fraction de 25 grammes.

Les suppléments publiés sur feuilles séparées sont exempts des droits de poste lorsque la moitié au moins de leur superficie sera consacrée à la reproduction des débats des Chambres ou des documents officiels.

Les circulaires, prospectus, livres, avis, cartes, circulaires électorales, et généralement tous les imprimés expédiés sous bandes paieront 1 centime par 5 grammes jusqu'à 20 grammes, et 5 centimes jusqu'à 50 grammes; au-dessus de ce poids, le tarif est fixé à 5 centimes par 50 grammes ou fraction.

Les menus objets expédiés sous enveloppes ouvertes paient 5 centimes par 50 grammes ou fraction.

Le droit à payer pour l'expédition des valeurs par lettres est abaissé de 20 à 10 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs déclarés.

La taxe des avis de réception des valeurs déclarées et des lettres et objets recommandés est abaissée de 20 à 10 cent.

La date de l'exécution de la nouvelle réforme postale sera fixée par décret et ne pourra être retardée plus de deux mois.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — Un bal brillant a été donné, jeudi soir, à l'hôtel Chauvain, par un comité composé d'Américains, en l'honneur de l'amiral Le Roy, commandant l'escadre américaine stationnée dans la rade de Villefranche. Plus de trois cents invités y assistaient, parmi lesquels étaient conviés l'amiral Dompierre d'Hornoy et presque tous les officiers de la marine française et américaine.

M. le préfet des Alpes-Maritimes, des officiers supérieurs de la garnison, des membres notables de la colonie étrangère ont pris part à cette fête, où la plus franche cordialité et l'urbanité la plus parfaite n'ont cessé de régner.

**Villefranche.** — Les navires de guerre américains, la *Vandalia* et le *Trenton*, ce dernier portant le pavillon de l'amiral Le Roy, sont depuis plusieurs jours à Villefranche, où ils doivent mouiller quelque temps à côté de l'escadre française de la Méditerranée.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Des morts, toujours des morts!... M<sup>re</sup> Dufaure, le marquis de Barbentane, le prince Murat. M<sup>re</sup> Dufaure, fille de l'orientaliste Jaubert, la digne compagne de l'illustre avocat que les affaires de l'Etat ont disputé au barreau, a passé sa vie en semant le bien. Elle a été l'incarnation de la femme chrétienne, pieuse et charitable, fuyant le bruit et la foule, toute entière au charme du foyer domestique et son souvenir reste entouré d'une auréole de vénération touchante. Le marquis de Barbentane, de la vieille famille provençale de ce nom, après avoir été activement mêlé au mouvement catholique suscité par le comte de Montalembert s'était tenu à l'écart des affaires publiques. Long, mince, avec une figure fine et pâle qu'encadrait une longue chevelure bouclée à la façon ecclésiastique, il ne sortait jamais que coiffé d'une casquette de velours devenue légendaire auprès des promeneurs parisiens. Ses voitures surchargées de cuivre et au train peint en bleu ciel n'attiraient pas moins l'œil que leur propriétaire et, avec lui, disparaît une véritable physionomie de la société française.

Le prince Lucien Murat, dernier fils du roi Murat, a succombé également à soixante-quinze ans. Depuis longtemps, le sang semblait s'être retiré de lui et rien n'était plus saisissant que ce vieillard à la forte stature plus pâle qu'une figure de cire, avec ses moustaches et sa barbiche blanches. Le prince n'avait guère marqué dans la politique. Pensionné de l'empereur Napoléon III, le 4 septembre le trouva sans fortune personnelle et, depuis la chute de l'empire, il vivait fort modestement, partageant son temps entre le cercle impérial, dont il était un des membres fondateurs, et le salon de quelques amis. De son mariage avec M<sup>re</sup> Fraser, le prince Murat laisse plusieurs enfants: M<sup>re</sup> la baronne de Chassiron, M<sup>re</sup> la duchesse de Mouchy, le prince Joachim Murat, marié à la fille aînée du prince de Wagram, les princes Achille et Louis Murat qui ont épousé l'un, la princesse de Mingrèlie et l'autre, la princesse Schirinsky-Schikmatow, veuve du Prince Alexandre Orbeliani.

A côté de tous ces deuils, il y a quelques très beaux mariages sous roche à Paris et dont je veux vous donner la primeur. Le prince Henri de Ligne, petit-fils du président du Sénat en Belgique, est fiancé à la comtesse Potocka et l'on parle d'un mariage projeté entre M<sup>re</sup> Lambrecht, fille du feu ministre de l'intérieur et le comte Patrice de Mac-Mahon, sous-lieutenant aux chasseurs à pied, fils aîné du maréchal, duc de Magenta. M. de Mac-Mahon a eu pour camarades de collège les frères de M<sup>re</sup> Lambrecht. La duchesse de Magenta a pour intime amie M<sup>re</sup> Lambrecht et passe chaque été chez elle quelques semaines. C'est là tout à fait une alliance de cœur bien digne des sympathies qu'elle suscite dans les salons de Paris.

Le grand événement de la semaine a été le triomphe remporté au Théâtre-Français par M. Emile Augier avec sa comédie nouvelle: les *Fourchambault*. Depuis l'échec de *Lions et Renards* et de *Jean de Thomeray*, M. Emile Augier boudait la Comédie Française. Il avait donné au Vaudeville son beau drame *Madame Caverlet*, dont le retentissement n'est pas oublié. Il rentre aujourd'hui au Théâtre-Français en maître avec une pièce pimpante, pathétique, remplie de sentiments élevés, qui honore un écrivain et une littérature.

Voici plus de trente ans que M. Augier est sur la brèche et jamais son talent n'a eu plus de vigueur, son génie plus de sève. Dans les *Fourchambault* l'art s'unit à l'expérience pour produire une des œuvres les plus fortes qu'ait jamais vues la maison de Molière. Il y a, au quatrième acte, une scène saisissante qui restera dans le répertoire sous le nom de *scène des deux frères* et qui rappelle les mâles inspirations de Corneille. L'auteur du *Cid* vivant en 1878 et écrivant un drame bourgeois n'aurait pas mieux fait. Cet éloge résume toutes les louanges que je pourrais ajouter; les *Fourchambault* seront le grand titre de gloire de la littérature théâtrale en France pendant l'Exposition.

On se rappelle que M. Augier est né en 1820. Il fait partie de l'Académie Française depuis 1858 comme successeur de M. de Salvandy.

Un curieux procès au sujet de jardinières en prétendue porcelaine de Sèvres, engagé entre le comte d'Offelize et le baron Gustave de Rothschild, a fort défrayé cette semaine les conversations des amateurs et des collectionneurs. Deux jardinières ayant été acquises du comte d'Offelize par le baron, celui-ci s'aperçut que le titre de Vieux Sèvres qu'on leur avait accolé ne leur appartenait pas légitimement et qu'elles sortaient de la fabrique du faubourg Saint-Lazare, fondée en 1769 par Hannong de Strasbourg, sous le patronage du comte d'Artois, d'où la marque des produits : les initiales du prince C. P., surmontées de la couronne royale. Le baron de Rothschild demanda la résiliation du marché. Le comte ayant résisté, procès a été fait et gagné par le baron.

Moralité de la chose : regarder à deux fois aux marques avant d'acheter des porcelaines.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS.

LA MÉLODIE.

C'est un reproche qu'on entend souvent faire aux œuvres musicales modernes, qu'elles manquent de mélodie. Il en est peu qui aient échappé à cette critique; le *Faust* de Gounod en a été atteint; Meyerbeer, Rossini même ne parurent point, aux yeux de leurs contemporains, être doués du génie mélodique; Beethoven a été accusé de sacrifier la mélodie à la science; Mozart a, dans son temps, passé, auprès de quelques grands personnages, pour mettre trop de notes dans sa musique; ayant répondu, à je ne sais quel prince, qu'il y en avait juste ce qu'il fallait, il passa pour un impertinent. Cette critique persistante et qui s'est encore aggravée de nos jours, nous paraît provenir de ce que le public donne aujourd'hui au mot *mélodie* un sens trop restreint.

Les mots restent les mêmes, tandis que le sens qu'on y attache varie avec les temps. Il en est dont la signification primitive est tout à fait altérée par l'usage; le plus ordinairement, ils conservent leur sens d'une façon générale, et ce ne sont que des déviations, des nuances de l'idée qu'ils représentent qui forment une nouvelle convention du langage. Le mot *mélodie* n'a pas toujours voulu dire la même chose; ni dans l'antiquité, ni aux premières époques de la civilisation chrétienne, et jusqu'au dix-huitième siècle, ce mot ne correspond à ce qu'on entendait au dix-huitième siècle par *mélodie*. Enfin, aujourd'hui même, il y a une notable partie du public et des artistes qui n'entendent pas ce terme de la même façon. De plus, on donne souvent aux mots *air*, *chant*, *motif*, le même sens que celui de *mélodie*. Ayant souvent à nous servir de ces différents termes dans des analyses musicales d'œuvres modernes, peut-être serait-il intéressant d'en donner la définition au lecteur.

De nos jours, quand on accuse un ouvrage de manquer de mélodie, on veut dire qu'on n'y trouve pas de formes musicales rythmées, d'un contour arrêté et défini, pouvant se graver dans la mémoire, indépendamment du sens des paroles et de sa signification dramatique ou pittoresque.

C'est prendre la mélodie dans son sens le plus étroit et en réduire singulièrement les attributions.

Pour exprimer ce genre de mélodie, il y a un mot plus nouveau et qui n'apparaît guère dans le vocabulaire technique des musiciens qu'à une époque très-rapprochée de nous, à la fin du dix-huitième siècle: c'est celui de *motif*.

Il est aussi employé dans la peinture pour désigner un ensemble d'objets, arbres, maisons, personnages, formant un groupe dont l'arrangement constitue un tableau distinct, se séparant du reste des objets environnants et ayant sans doute un charme, une valeur artistique particulière, puisqu'il est propre à être reproduit sur une toile.

Ce n'est pas encore le tableau, c'en est le motif.

Pour la musique, le *motif* se constitue de même,

avec cette différence qu'il n'est pas fourni par la nature extérieure, mais qu'il naît spontanément dans l'esprit du compositeur sans qu'il en puisse donner aucune raison autre que celle d'être sous une certaine impression triste ou gaie.

Un *motif* musical est une série de notes ayant un lien commun, dont les rapports de durée, de hauteur, de timbre même sont tels qu'ils forment une sorte de contour, de relief que l'oreille saisit et analyse, comme la main par le toucher se rend compte de la forme d'un objet. Si la mélodie est le terme le plus général qu'on puisse appliquer à toute forme musicale, le *motif* est le terme qui offre le sens le plus étroit. On donne aussi à un pareil assemblage de sons le nom de *thème*.

Le mot *Mélodie*, a, comme nous l'avons dit, un sens plus général, et peut-être sera-t-on curieux de voir les définitions qui en ont été données.

La première définition d'un mot c'est son étymologie, puisque les termes dont il est formé sont ses racines mêmes et sa raison d'être.

La mélodie en a plusieurs; la première est celle-ci: *mel*, venant du grec, et qui veut dire miel, et *odé*, chant. C'est le sens figuré du mot donnant à entendre que la mélodie a la douceur du miel, et doit être avant tout agréable à l'oreille.

Il y a une autre étymologie plus savante, qui se rapproche davantage de ce qu'est, en effet, la mélodie dans son sens le plus réel.

Nous l'empruntons au dictionnaire de M. Littré.

« *Melos et ode* ». La mélodie est proprement le chant, ou *melos*. Pour bien comprendre ce mot, il faut se rappeler que *melos*, originairement, signifiait *membre*, et qu'on a, dès les premiers temps, appelé ainsi les parties en lesquelles une phrase se divise. Ce sont ces parties qui frappent l'oreille de manière à marquer une certaine cadence, et la mélodie était précisément le chant musical de cette phrase cadencée. »

On voit que toujours la mélodie a été considérée comme une sorte de discours musical, ayant ses divisions, son développement comme dans le langage parlé. Les règles du chant appliquées à la poésie, forment ce qu'on appelle la *mélopée*. Aristide Quintilien divise la *mélopée* en trois genres: l'*hypatoïde*, ainsi nommée de la corde *hypate*, la plus basse de la lyre, qui réglait les chants graves propres au mode tragique; la *mésôïde*, ainsi nommée de la corde du milieu, régissant les sons du médium répondant au mode nomique consacré à Apollon; la *nétoïde*, de *neté*, la dernière corde, la plus aiguë, qui constituait le mode dithyrambique ou bachique.

Cette définition du mot *mélodie* convient à la musique antique, au plain-chant du Moyen-Age et aux compositions de toutes sortes jusqu'au seizième siècle. La musique suivait alors docilement les divisions des phrases poétiques.

(A suivre)

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 7 au 14 Avril 1878.

GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, fr., c. Fornero, sable.  
 BASTIA. b. *St-Jean-Baptiste*, id. c. Bertocci, charbon.  
 GOLFE EZA. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, chaux.  
 PORT MAURICE. b. *Pénélope*, it., c. Bertolotti, charbon.  
 GOLFE JUAN. b. *l'Eclaircur*, franç., c. Allègre, sable.  
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.  
 GOLFE EZA. b. *l'Assomption*, id. c. Barral, chaux.  
 GOLFE JUAN. b. *l'Alexandre*, id. c. Gabriel, sable.  
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.  
 CETTE. brick-g. *la Caroline*, id. c. Vincent, vin.  
 ID. id. *le Zéphir*, id. c. Palmaro, id.  
 ST-TROPEZ. b. *Deux Innocents*, id. c. Dol, bois.

Départs du 7 au 14 Avril 1878.

GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, fr., c. Fornero, sur lest.  
 ID. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.  
 ID. b. *l'Eclaircur*, id. c. Allègre, id.  
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.  
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Barral, id.  
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Gabriel, id.  
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.  
 MENTON. brick-g. *la Caroline*, id. c. Vincent, id.

ANNONCE JUDICIAIRE

Par jugement du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, en date du neuf avril courant, enregistré, le Sieur *Edouard Raymond*, restaurateur, demeurant à Monaco, a été déclaré en état de faillite. Ce jugement a fixé provisoirement au premier décembre mil huit cent soixante-seize l'époque de la cessation de ses paiements et a nommé M. E. Plantif juge commissaire, et M. L. S. Raybaudi syndic provisoire.

Pour extrait conforme, dressé au Greffe, le 10 avril 1878,

Pour le Greffier en chef,

Cioco, Commis-Greffier.

AVIS

MM. les actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le vendredi 26 avril 1878, dans le but de délibérer sur des modifications aux statuts, et le lundi 29 avril en assemblée générale ordinaire pour l'approbation des Comptes, la fixation du dividende à distribuer et la nomination des Membres de la Direction.

Ces réunions auront lieu au Siège de la Société, à Monte Carlo, à 3 heures de relevée.

Vient de paraître:

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1878

Illustré de onze photographies et un plan.

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.

Prix: 3 FR. -- Par la poste 3 50 en un mandat-poste.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température. et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	8	760. »	759.7	758.8	758.4	758.1	15.2	16.1	16. »	15.4					14.4
9	758.2	758.2	757.5	757.7	758.3	14. »	15.7	15.7	15.2	14.3	14.4	77	id.	pluie	
10	760. »	760. »	759.6	759.7	760.2	15.2	16.8	17.7	15.1	15. »	14.7	64	S S E	variable	
11	759.5	758.9	758.6	757.6	757.7	15.5	17. »	16.8	14.7	13.3	14.9	79	id.	légèrement voilé	
12	758.3	758.2	757.3	758. »	759. »	14.7	14.7	15.5	13.8	11.7	14.9	87	id.	couvert. pluie	
13	761. »	760.9	761.8	762.7	763.9	13. »	16.8	17.5	15.5	16.3	14.8	63	S	beau	
14	764.2	765.9	765.5	765.9	766.7	16.1	19. »	19.4	17.8	17.3	16. »	48	O S O	très-beau	
DATES   8   9   10   11   12   13   14															
Observations: Maxima { 16.4   16.5   17.7   17.5   16. »   17.5   19.5															
Minima { 12.9   12.5   12.4   13.1   11. »   11.2   13.1															
Pluie tombée: 9 <sup>mm</sup>															

**Aix-les-Bains. — VILLA BELAIR**

L'une des plus belles situations d'Aix-les-Bains est celle de Belair, — le lieu bien nommé. — Air pur et sec, vues splendides. Appartements d'un confort et d'un luxe sans rival pour la décoration et l'ameublement. Jardins garnis de fleurs et de plantes choisies. De la bonne distribution et de l'ingénieuse disposition des pièces des appartements ressort la commodité la plus complète. Cela convient surtout aux familles anglaises qui recherchent le confort.

S'adresser pour la location à M<sup>me</sup> Delille, Villa Belair à Aix-les-Bains, Savoie.

**HOTEL DE RUSSIE**

**et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX**

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE  
A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

**UNE INSTITUTRICE FRANÇAISE,** désire

donner des leçons à domicile.  
S'adresser au Cabinet littéraire, rue des Princes.

**CAFÉ à céder** pour cause de cessation de commerce.  
S'adresser rue de Lorraine, 13.

**RESTAURANT**

DE LA VILLA DES ORANGERS  
TABLE D'HÔTE. — PENSION.

MONTE-CARLO

**HOTEL DE LONDRES**  
Appartements, chambres, table d'hôte

**HOTEL D'ANGLETERRE**

Rue du Tribunal, Monaco.  
TABLE D'HÔTE. — PENSION.

**HOTEL-RESTAURANT**

DE LA CONDAMINE  
TABLE D'HÔTE. — PENSION.

**HOTEL DE LA PAIX**

Rue Basse, Monaco.  
TABLE D'HÔTE. — PENSION.

**HOTEL VICTORIA**

(maison meublée).  
tenue par Erasme Rey.  
Boulevard de la Condamine.

**LEÇONS DE PIANO. — M<sup>me</sup> BABEL**

Villa Rouderon, aux Moulins.

**M<sup>me</sup> BOSSOLASCO PIANISTE** Leçons de Piano

Rue Sainte-Barbe, 1, Monaco.

**M<sup>me</sup> ASÉ INSTITUTRICE.** — Leçons d'italien et de Français. — English Spoken.

Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

**HOTEL BEAU-RIVAGE**

**Boulevard Monte Carlo** (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HÔTE à 6 heures. — DINERS à PART.

**G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO**

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

**HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 15 OCTOBRE 1877. — SERVICE D'HIVER.**

Ligne de MARSEILLE à MONACO, et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	501	487	499
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.		mixte matin	mixte matin	express matin	mixte matin	direct matin	mixte matin	express matin	mixte soir	mixte soir	mixte matin
240	29 55	22 15	16 25	Marseille.....	.....	.....	.....	.....	7 55	6 3	11 15	.....	1 20	.....
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	.....	.....	6 40	9 47	9 55	12 36	.....	3 42	.....	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	7 06	9 04	9 58	11 16	1 10	2 50	3 50	.....	7 59	.....
16	1 95	1 45	1 10	Nice. } arrivée.....	8 04	10 04	10 49	12 18	2 02	3 54	4 40	.....	8 57	.....
11	1 35	» 95	» 75	Nice. } départ.....	8 19	.....	10 56	12 35	2 24	.....	5 01	6 50	9 14	.....
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer...	8 30	.....	.....	12 46	2 35	.....	5 13	7 01	9 26	.....
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu.....	8 37	.....	.....	12 53	.....	.....	5 20	.....	9 33	.....
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	8 45	.....	.....	1 01	.....	.....	5 28	.....	9 42	.....
2	» 70	» 55	» 35	Monaco.....	9 05	.....	11 32	1 15	3 01	.....	5 42	7 26	9 56	.....
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	9 10	.....	11 37	1 20	3 07	.....	5 48	7 32	10 02	.....
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune.....	9 19	.....	.....	1 32	.....	.....	5 57	7 42	10 13	.....
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	9 43	.....	11 54	1 55	3 40	.....	6 06	8 05	10 22	4 55
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome.	11 45	.....	.....	4 07	6 03	.....	.....	9 55	.....	6 28
173	19 15	13 55	9 65	Gènes.....	6 05	.....	.....	10 20	10 50	.....	.....	10 32	.....	12 55

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.	STATIONS	478	500	4	482	486	488	492	494	496	894
					omn. matin	omnib. matin	express matin	omn. b. matin	mixte matin	direct matin	mixte matin	mixte soir	express soir	mixte soir
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	.....	.....	.....	.....	4 17	7 40	8 35	12 55	.....	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris.	.....	6 30	.....	.....	10 24	12 45	3 14	6 55	.....	10 16
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	.....	7 03	9 29	.....	11 11	1 20	3 50	7 30	10 11	10 50
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune.....	.....	7 16	.....	.....	11 10	1 31	4 11	7 43	10 12	.....
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	.....	7 25	9 48	.....	11 20	1 41	4 10	7 54	10 22	11 12
2	» 70	» 55	» 35	Monaco.....	.....	7 38	9 54	.....	11 31	1 47	4 20	8 01	10 28	11 18
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	.....	7 51	.....	.....	11 44	.....	4 33	8 15	.....	.....
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	.....	7 59	.....	.....	11 52	.....	4 41	8 23	.....	.....
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer...	.....	8 06	10 18	.....	12 07	2 11	4 48	8 32	.....	11 42
16	1 95	1 45	1 10	Nice. } arrivée.....	.....	8 18	10 30	.....	12 19	2 23	5 11	8 44	11 03	11 54
16	1 95	1 45	1 10	Nice. } départ.....	6 08	.....	10 50	9 40	12 33	2 45	5 20	9 06	11 08	.....
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	7 16	.....	11 47	11 02	1 39	3 44	6 18	10 02	11 58	.....
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	12 20	.....	2 57	4 11	7 40	7 29	.....	.....	.....	.....
240	29 55	22 15	16 25	Marseille.....	2 20	.....	4 15	6 15	9 45	9 05	.....	.....	.....	.....

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.